

Ville de 37150 BLERE

PROCES - VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} octobre 2008

Étaient présents : M. FORTIER, M. CHAUVEL Régis, Mme LE BRIS Joëlle, M. BISSON Marcel, Mme BAROU Françoise, M. GAUTHIER Robert, M. REUILLON J-Jacques, M. MORELLI Jean-Claude, Mme OMNES Françoise, M. VERDON Richard, M. CANTIN Christian, Mme THIBAUT Christine, Mme THOMASSIN Sylvie, Mlle MORISSET Carole Mme BERTHELOT Isabelle, Mme PALISSEAU Laetitia, M. DEJUST Jean-François M. GIRARD Eric, M. PERRAULT Patrick, Mme LOISEAU Sandrine, M. BEAUGÉ Henri, Mme DALAUDIER Nicole, M. OMONT Jean-Claude.

Absents excusés : , Mme DUFRAISSE Sylvie (*pouvoir à M. Bisson*), Mme BABY Claudine (*pouvoir à Mme LE BRIS*), M. RAFEL Jean-Serge (*pouvoir à Mlle MORISSET*), M. ROBINEAU Jean-Noël.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 30 et invite le Conseil à nommer un(e) secrétaire. M. Marcel BISSON est nommé secrétaire.

POINT I - COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE DU 10.07.2008

A une question de M. OMONT à propos de la prise de compétence « Mission Locale » par la C.C.B.V.C., M. le Maire répond qu'il s'agit d'un transfert à compter de janvier 2009 et qu'il n'y aura aucun transfert de charge opéré par la C.C.B.V.C.

Sans observations, le compte-rendu de la dernière séance a été adopté à l'unanimité.

POINT II - COMPTES-RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

① COMMISSION CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Les membres de la commission ont parcouru les rues des villes et des villages les **17 et 18 Juillet 2008**.

Les critères de notation sont les suivants :

- Quantité et qualité des végétaux
- Originalité et harmonie des présentations
- Entretien général du cadre végétal

Les présentations doivent être visibles de la rue et sont classées en 3 catégories :

- Jardins
- Cours
- Balcons

BALCONS	NOMS ET ADRESSES
1	M. Mme LEMEUNIER rue du 18 Juin
2	M. Mme DETRAUX rue de la Vasselière
3	M. Mme BUREAU rue du Réflessoir
4	M. Mme PION rue du Vaugerin
4	M. Mme BENOIT rue de la Fontaine st Martin
6	Mme CHOISNIERE rue de la Vasselière
7	M. Mme BERNARD rue de Vauloger
8	M. Mme JABVENEAU rue du Réflessoir
9	M. Mme FOULON rue Fleming
10	M. Mme COLLIL rue du Réflessoir
COURS	
1	Mme BOULAY Les Morins
2	M. Mme DEBOURG av du 11 Nov
3	Mme CANTIN La Binetterie
4	M. Mme CHAUVEAU rue du 11 Nov
5	M. Mme PERRIGAULT rue du 18 Juin
6	M. Mme MONMELIEN rue des Chandouins
7	M. Mme MOREAU les Ouches
8	M. Mme DOUARD rte de Tours
9	M. Mme GIBERT la Binetterie
10	Mme LIVONNET rue de la Vasselière
JARDINS	
1	M. Mme COURTIN rue de la Verronnerie
2	Mme BLANCHARD Malmort
3	M. Mme CHAMPION La Binetterie
4	Mme PICHON Impasse des Regains
5	M. Mme MEIGNANT rue de la Gatine
6	M. Mme MAISON La Binetterie
7	Mme BERTRAND La Sicardièrre
8	Mme ACCARY la Haute Roche
9	M. Mme GOUSSET 21 rue de Vauloger
10	M. Mme MASSON La Binetterie

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la Commission.**

B/ COMMISSION CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT DU 21/08/2008

✓ TRAVAUX DE LA GATINE (3^{ème} tranche)

De la rue du Cdt Lemaître jusqu'à la place de la République.

Espace traité dans le même esprit que les tranches précédentes.

L'espace réservé aux cirques et manifestations diverses est préservé.

Une consultation d'entreprises a été réalisée par le maître d'œuvre « Expression Paysages ».

Les membres de la commission prennent connaissance de l'analyse du maître d'œuvre et décident de retenir les entreprises suivantes :

- VRD : BSTP pour un montant de 30 323,74 €TTC
- Espaces verts : Giraud 47 839,82 € TTC
- Arrosage : SIREV 21 349,88 € TTC

Soit au total 99 513,44 € TTC

(Pour mémoire 120 000 € ont été prévus au budget)

Les travaux débiteront début Octobre.

✓ **MAISONS FLEURIES**

La date de remise des prix aux lauréats des maisons fleuries (et jardins familiaux) aura lieu le :
Vendredi 3 Octobre à 18h30 (salle du Conseil)

C/ COMMISSION ENVIRONNEMENT DU 22 SEPTEMBRE 2008

* **La serre :**

Suite aux multiples réunions déjà organisées et après les différentes études de M. Paitreault (cabinet Physalid), le choix de la commission se porte sur une serre mono chapelle, d'une surface de 270 m² avec local technique et sanitaire intégrés.

Le matériau choisi est le plexiglas tri-couche opalescent (moins fragile et de meilleur rapport thermique que le verre). Le mode de chauffage, après étude, est la pompe à chaleur air/eau.

Le coût total de l'opération s'élève à 207 441 € HT (forage compris)

- Question de M. OMONT sur la possibilité de mutualiser les serres.
- M. le MAIRE dit que la question sera posée à la C.C.B.V.C.
- Mme DALAUDIER demande si une projection du coût de revient des futures serres a été réalisée
- Mme BAROU lui répond que la comparaison avec l'existant est difficile ; ceci dit, elle précise que le coût actuel est important compte-tenu de la vétusté de l'existant.

❖ **La Poêle**

Suite à l'aménagement de la retenue d'eau de la Poêle, il est souhaitable de remettre en état le site (environ 2 ha). 2 devis d'étude sont parvenus et c'est le cabinet Expression Paysages qui a été retenu pour un montant de 500 €.

- ❖ Questions diverses : . Rappel de la date de remise des prix des maisons fleuries :
Vendredi 3 Octobre 2008 à 18 h30

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la Commission.**

② **A/ COMMISSION D'URBANISME du Mercredi 30 juillet 2008**

DP = Déclaration Préalable

PC = Permis de construire

CLE	PETITONNAIRE	NATURE DE LA DEMANDE	ADRESSE DES TRAVAUX	SECTION PARCELLAIRE	Zone du POS	AVIS DE LA COMMISSION
PC	PAUL PHILIPPE	TRANSFO DEPENDANCES EN GITE RURAL	8 VALLEE DE FONTENAY	ZC 134	NB	FAVORABLE Revoir porte de grange
PC	SCI LANDEROUIN	REAMENAGEMENT LOGEMENT	12 RUE DU GL DE GAULLE	AE 425	UA	FAVORABLE s/réserve avis ABF
PC	COSTE GABRIEL MANDROU STEPHANIE	MAISON D'HABITATION	LES BOURNAIS DE TOUCHERONDE	YE 139	NB	FAVORABLE
PC	DUJARDIN LUDOVIC CAROLE	MAISON D'HABITATION	RUE DU FOUR A CHAUX	YD 294 296 297	UB a A	FAVORABLE
DP	CREDIT AGRICOLE TOURAIN POITOU	REPLACEMENT DISTRIBUTEUR DE BILLETS	41 RUE DES DEPORTES / 15 RUE DU PONT	AB 140	UA i	FAVORABLE

DP	CTS GIRARD BRASSEUR	DIVISION EN 2 LOTS	RUE DE LA FONTAINE ST MARTIN	YD 62	UB b	FAVORABLE
DP	BOUTIN STEPHANE	RAVALEMENT	27 RUE DES DEPORTES		UA i	FAVORABLE
DP	SCI FREROS BESSE JEROME ET NICOLAS	POSE DE VELUX	7 RUE SAINT JULIEN	AC 327	UA b i	FAVORABLE s/reserve avis ABF

PD	COMMUNE DE BLERE	DEMOLITION LOCAUX HUBERT POUR CREATION PARKING	13 RUE BELLE ET RUE NEUVE	AC 180 181	UA i	FAVORABLE s/réserve avis ABF
CU B	M. MME POITOU / BLIN	TERRAIN CONSTRUCTIBLE	RUE DE LA FONTAINE SAINT MARTIN	YD 287, 332	NC	DEFAVORABLE
CU B	GEOPLUS AMBOISE	DIVISION EN 2 LOTS A BATIR	RUE DE LA FONTAINE SAINT MARTIN	YD 62	UB b	FAVORABLE
CU A	SCP CHEVALLIER TOURS	INFORMATIF	3 LA CHOLTRIE	ZH 40	ND i	INFORME
CU A	GUERIN 46 PUY LEVEQUE	INFORMATIF	32 AVENUE DELAUNAY	AC 299, 300, 301, 338, 58, 433, 435, 437, 47, 57, 374	UB a S - ND i	INFORME
CU A	SCP NURET p/ PONTLEVOY Sébastien	INFORMATIF	MONCARTIER	YD 294, 296, 297	UB a A	INFORME
CU A	ETUDE DELPECH p/ GENTY	INFORMATIF	LES MORINS	ZV 38, 601, 27	ND	INFORME
CUA	SCP NURET p/ LHOMME André	INFORMATIF	8 AVENUE DU 11 NOVEMBRE	ZL 172	UB a S	INFORME
CU A	SCP NURET p/ PETGES	INFORMATIF	VALLEE DE FONTENAY	ZC 125, 130, 132, 609	NC	INFORME

CU A = Certificat d'Urbanisme INFORMATIF

CU B = Certificat d'Urbanisme OPERATIONNEL

Ces avis sont donnés sous réserve de l'instruction par la DDE et avis des services consultés.

B/ COMMISSION D'URBANISME du Lundi 29 septembre 2008

DP = Déclaration Préalable

PC = Permis de construire

CLE	PETITONNAIRE	NATURE DE LA DEMANDE	ADRESSE DES TRAVAUX	SECTION PARCELLAIRE	Zone du POS	AVIS DE LA COMMISSION
PC	LEDOUX FRANCK LAMBERT MELANIE	MAISON D'HABITATION	RUE DE LA HAUTE BORNE	ZH 1017	UB A	FAVORABLE
PC	NOUKHILY BRAHIM	MAISON D'HABITATION	50 RUE DE LA VARENNE	ZL 1208, 1210, 1213	UB A S	FAVORABLE
PC	MOTTAIS CHRISTOPHE	TRANSFORMATION GRANGE EN HABITATION	LES VALLEES	ZV 503, 504	NB	FAVORABLE
PC	RENOU CHRISTIAN ET CATHERINE	REHABILITATION ET EXTENSION	25 ROUTE DE CIGOGNE	ZX 256	NB	REFUSE non-conforme au POS
PC	PONTLEVOY LOIC MAITRE OCEANE	MAISON D'HABITATION	58 RUE DU FOUR A CHAUX	YD 293, 295	UB a A	FAVORABLE
PC	GIRARD KATIA ET ALAIN	MAISON D'HABITATION ET BATIMENT ARTISAN.	LES GARENNES ROUTE DE LOCHES	YE 52, 108	NC	FAVORABLE

DP	GEOPLUS POUR BE	DIVISION EN 2 LOTS	RUE DE LA FONTAINE ST MARTIN		UB b	FAVORABLE
----	-----------------	--------------------	------------------------------	--	------	-----------

DP	FOURMOND MARTINE	MODIFICATION FAÇADES	11 MAIL VICTOR HUGO	AE 234	UA	FAVORABLE s/réserve avis ABF
DP	HUBERT NATHALIE	AMENAGEMENT DE COMBLES	41 AVENUE DE L'AUVERDIERE	ZI 355 P - 736 P = ZI 1062	UB	FAVORABLE
DP	GRANDAIS STEPHANE	CLOTURE	40 RUE DE LA VARENNE	ZL 342 354	UBaS	FAVORABLE
DP	MABON GERARD	PISCINE	6 IMPASSE DE LA VARENNE	ZL 862, 863, 858, 859	UBaS	FAVORABLE
DP	WOLF GERARD	CLOTURE	1 RUE DES JONQUILLES	AE 79	UB	FAVORABLE
DP	TRABELSI-ANGLADE SONIA VANDEZANDE CATHERINE	PISCINE	10 RUE COUESEAU	AB 214	UA a i	FAVORABLE s/réserve avis ABF
DP	TREFOUX HENRIETTE	GARAGE	7 RUE DE LA PELOUSE	ZC 366	NB	FAVORABLE avec réserves
DP	TREFOUX HENRIETTE	CLOTURE	7 RUE DE LA PELOUSE	ZC 366	NB	FAVORABLE
DP	MERELLE MARIE-CLAUDE	RAVALEMENT	14 RUE SAINT JULIEN		UA b i	FAVORABLE s/réserve avis ABF
DP	LOUAULT ANDRE	REPLACEMENT MENUISERIES	16 RUE DE LA VASSELIERE	16 RUE DE LA VASSELIERE	UB a S	FAVORABLE
DP	PIRODEAU JACQUES	RAVALEMENT	62 RUE DE TOURS	AE 73	UB	FAVORABLE
DP	ELISAOUI ABDELLATIF	DEPENDANCE ABRI DE JARDIN	11 RUE DU 8 MAI	AC 286	UA b i	FAVORABLE s/réserve avis ABF
CLE	NOM ET PRENOM DU PETITONNAIRE	NATURE DE LA DEMANDE	ADRESSE DES TRAVAUX	SECTION PARCELLAIRE	Zone du POS	AVIS DE LA
CU A	DELPECH P BENOIT	INFORMATIF	LES PREALS	YV 2	NC	INFORMÉ
CU A	ETUDE CHEVALLIER TOURS P/ GRILLON	INFORMATIF	LA FONTAINE SAINT MARTIN	YD 118	NC	INFORMÉ
CU A	NURET p/ Cts MERCIER	INFORMATIF	7 RUE DE LA SERINE	AC 136	UA	INFORMÉ
CU A	ETUDE MICHAUD p/ Cts AVENET	INFORMATIF	3 RUE SAINT JULIEN	AC 148, 333	UA	INFORMÉ
CU A	DUVIVIER ET ASSOCIES	INFORMATIF	46 RUE DU PONT	AC 254	UA I	INFORMÉ
CU A	SCP BENIS OUAIRY BUIN	OPERATIONNEL	AVENUE DU 11 NOVEMBRE	ZL 139, 140, 142, 143, 651, 652, 1010, 1013, 1033	UA B S	Vu - instruit par la DDE
CU B	SOFIAL	LOTISSEMENT 17 LOTS	ROUTE DE TOURS / HAUTE BORNE	ZH 835, 837, 921, 974, 992, AE 6, 7, 8	UB / 1NA	ACCORD mais M. OMONT suggère de laisser la réserve n° 10 à 15 m de large
CU A	NURET	INFORMATIF	LES AIGREMONTS	ZI 168, 772		INFORMÉ
CU B	ETUDE MICHAUD	OPERATIONNEL	LA FONTAINE SAINT MARTIN	ZH 211	UB b	La parcelle ZH 211 n'est pas desservie par une voirie
CU A	NURET p/ BENOIT	INFORMATIF	LES BOURNAIS DE TOUCHERONDE	YE 4	NC	INFORMÉ

CU A = Certificat d'Urbanisme INFORMATIF

CU B = Certificat d'Urbanisme OPERATIONNEL

Ces avis sont donnés sous réserve de l'instruction par la DDE et avis des services consultés.

.../...

Informations

- . Demande de la Communauté de Communes de passer le plus rapidement possible la zone UB L en UB E afin de rendre cohérente la demande de permis de construire pour la future gendarmerie > Accord de la Commission
 - . Concernant la réserve n° 10, M. OMONT pense qu'il serait plus judicieux de la conserver à 15 m au lieu de 8 m - A voir avec le Cabinet HUIT 1/2
 - . A confirmer que la parcelle ZH 211 est bien en UB b et non en NA > Confirmé
 - . Pour le CU présenté par SOFIAL et le terrain N° 9 appartenant à la commune, il y a lieu de vérifier la servitude sur ce terrain et les terrains 10 et 11.
- M. OMONT intervient à propos de l'avis favorable du P.C. GIRARD.
 - Après des échanges de point de vue, M. le MAIRE demande que la commission réexamine le projet.

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la Commission.**

③ COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET SPORTIVES

REUNION DU 11 SEPTEMBRE 2008

AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole Maternelle Jeanne Lecourt

Rentrée 2008/2009 : inscrits 154 élèves ; présents à ce jour 150 répartis sur 6 classes : effectif en baisse (au 01/01/2008 : 163 élèves).

La directrice s'inquiète pour la rentrée 2009/2010 où 57 Grande Section partent en élémentaire, elle craint une éventuelle fermeture de classe.

ATSEM : suite à une baisse d'effectifs dans les transports scolaires (2 cars au lieu de 3), aucune ATSEM n'intervient sur le transport du matin et une sur deux alternativement se partage l'accompagnement du soir. Suite à ce changement, la directrice accueille les enfants le matin avec un effectif complet.

Ecole Élémentaire Balzac

Rentrée 2008/2009 : Présents au jour de la rentrée 307 élèves : effectif stable

Enseignants : Le nouveau directeur MR BIRINGER Jacques a pris ses fonctions avec l'arrivée de 2 nouvelles enseignantes : MMES BEAUMANOIR (CE1) et SAULNIER (CLIS). Une nouvelle psychologue a été nommée : MME ROGUET Adeline.

Le directeur a émis le souhait de mettre en place des classes découvertes suivant les projets pédagogiques et souhaite que l'éducateur extérieur HAND-BALL continue son intervention avec participation de la commune.

Salle informatique : Le câblage a été refait par un prestataire (coût : 5376 € TTC) qui va aussi réinstaller le Modem fourni par l'Education Nationale.

La commission demande qu'une évaluation informatique soit faite sur les besoins exacts de renouvellement des ordinateurs (le CARM ne pouvant actuellement se déplacer)

Les 2 écoles :

Soutien scolaire : Celui-ci débutera début octobre 2008

Accueil des élèves en cas de grève de l'équipe enseignante : la loi parue au JO le 21/08/08 prévoit que la commune doit mettre en place un service d'accueil dès que le nombre d'enseignants grévistes atteint 25% du total pour chaque école. Le maire sera prévenu par l'autorité académique dans les 48h précédant la grève et celui-ci devra alors faire appel à tout ou partie des personnes figurant sur la liste préalablement établie par le maire (cette liste pourra être composée d'agents communaux (ATSEM, animateurs périscolaires), mais aussi d'élus ou particuliers (parents, enseignants retraités) bénévoles ou non sachant qu'aucun diplôme particulier ne sera requis.

Scolarisation des enfants hors commune : la commission demande une révision du principe de réciprocité déjà mis en place en 2003, en effet toutes les communes du canton n'ayant pas à l'époque répondu.

Cantine scolaire :

L'embauche par l'association d'une surveillante de 12h15 à 13 H a été possible dès la rentrée grâce au financement accordé par la commune.

De plus, suite au changement du calendrier scolaire, le nombre de jours d'école ayant diminué, la commune a modifié le planning des ATSEM en intégrant dans celui-ci la surveillance de la cour à partir de 13 H. Ce temps est dégagé au profit de la cantine.

AFFAIRES SPORTIVES

Création d'une nouvelle association sportive affiliée UFOLEP : Badminton et Basket présidée par MR COURTABESSERIE Nicolas.

DIVERS

Autorisation donnée à L'ICPM pour la mise en place d'ateliers linguistiques pour les enfants de 4 à 11 ans afin de promouvoir l'apprentissage de l'anglais. L'intervenant occupera la salle Maurice GENEVOIX mise à disposition gratuitement, en échange d'un tarif préférentiel pour les enfants de Bléré.

- Mme DALAUDIER demande si les deux ordinateurs prévus à l'école primaire ont été changés.
- Mme GOUGUET – Directrice Générale des Services – précise qu'une visite sur place a été effectuée et avant toute décision, un état des lieux va être fait. A l'école maternelle, l'imprimante prévue a été remplacée.

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité entérine les avis de la commission.**

④ COMMISSION VOIRIE – ECLAIRAGE PUBLIC – EAU – ASSAINISSEMENT du 16 septembre 2008

ORDRE DU JOUR : - PROJET D'AMENAGEMENT DU PARKING RUE BELLE ET
- CREATION D'UNE VOIE PIETONNE VERS LA PLACE CHARLES-BIDAULT
- QUESTIONS DIVERSES

I – PROJET D'AMENAGEMENT DU PARKING RUE BELLE ET CREATION D'UNE VOIE PIETONNE VERS LA PLACE CHARLES-BIDAULT

Les deux projets sont étudiés séparément et feront l'objet de deux demandes de permis d'aménager et de deux consultations d'entreprises. .../...

1- Parking

Les membres de la Commission prennent connaissance du projet modifié selon les préconisations de l'architecte des Bâtiments de France qui refusait la démolition de deux piliers existants (interruption du bâti).

Un accord a été trouvé avec la construction d'un muret (0.60 m) surmonté d'une grille (1.20 m maximum).

Un échange d'une parcelle de terrain mitoyenne contre une place de parking « réservée » permet la réalisation d'un parking de 30 places dont une place pour handicapés – Eclairage, aménagement paysager, séparateur d'hydrocarbures avant rejet au réseau, sont prévus.

Coût estimé : 133.570 € HT.

2. Voie piétonne de la rue Neuve à la place Charles-Bidault

Pour la réalisation de cette voie, la démolition des anciens Ets ROOR est nécessaire. Des problèmes de niveaux devront également être résolus. L'impasse existante entre le café et la boulangerie, place Charles-Bidault, sera réhabilitée. Coût estimé : 106.400 € HT.

Les deux études ont été réalisées par le Cabinet BASTARD. La commission propose de confier les maîtrises d'œuvre des deux projets à ce Cabinet d'Etudes.

Honoraires du maître d'œuvre : 6.5 % du montant des travaux H.T. (y compris le permis d'aménager).

II – QUESTIONS DIVERSES

- Début des travaux de la Croix de Beauchêne le 6 octobre.
Rendez-vous de chantier tous les mardis à 9h30, sur place.

- La Binetterie
Consultation d'entreprises par procédure adaptée en cours (travaux inférieurs à 210.000 € HT).

*** La présentation du projet du parking de la rue Belle et de la voie piétonne s'est faite avec projection des plans à l'appui.

⑤ Commission Travaux bâtiments du mercredi 17 septembre 2008

O.J. : Point sur les travaux 2008 - Questions diverses

I POINT SUR 2008

1°/ Investissements programmés :

- Cantine scolaire : aménagement de vestiaires/sanitaires pour le personnel (homme et femmes) et les enfants de maternelle. Achevé et mis en service pour la rentrée 2008.
- Complexe sportif de la Gâtine : achevé et mis en service en juin dernier pour le tournoi.
- Église : - Orgue : peinture du buffet en cours, réfection des mécanismes pratiquement terminés. Le remontage devrait intervenir en fin de mois, suivi de l'encagement de l'escalier.
- Pour info: le vitrail de la chapelle Ste Agnès a été vandalisé en partie pendant l'été. Après visite de l'expert, la rénovation sera prise entièrement en compte par notre assurance. Elle sera effectuée par l'atelier du vitrail P.A.J. de La Croix en Touraine.
- Médecine du Travail : les nouveaux locaux loués à l'association seront achevés en fin de mois.
- Office de tourisme : le ravalement de la façade (peinture) interviendra semaine 40.
- Moulin des Aigremonts : maçonnerie terminée. Inauguration envisagée juin 2009
- Groupe scolaire primaire : construction de 2 classes supplémentaires + mises au normes.
Opération décalée suite au courrier préfectoral du 28 janvier 2008 concernant l'accessibilité des E.R.P. pour les personnes à mobilité réduite.

Le dossier a été repris par l'architecte. Il sera présenté avant la fin de l'année prenant en compte les observations du cabinet de contrôle dans son rapport remis en août suite à notre demande. .../...

2°/ Gros travaux d'entretien :

- **Remplacement de 2 chaudières** fioul par des chaudières à gaz :
 - Mairie : prévu par dans la convention Dalkia, mais à la charge de la Commune.
 - Perception : à la charge du propriétaire (Commune)
- **Perception** : remplacement de la porte d'accès au logement côté cour et de 2 Vélux au 2^{ème} étage (problème d'étanchéité).
- **Ancienne école maternelle** :
 - Salle de Judo : peinture murs intérieurs et plafond et remplacement des luminaires.
 - Salle de Tennis de Table : reprise totale du sol, avec peinture spéciale sol sportif.
 - Déplacement de la chaufferie

NOTA : à envisager dans ce bâtiment :

Reprise du plafond et peinture des murs de la salle de Tennis de Table.

Remplacement en rénovation de toutes les menuiseries extérieures du bâtiment (mauvais état et déperdition de chaleur importante).

Faire chiffrer ces 2 programmes importants.

II Questions diverses

Information sur le rapport Qualiconsult transmis mardi concernant l'accessibilité du groupe scolaire [recevant du public (36 pages)] préconisant notamment 1 ascenseur pour l'école primaire.

Dossier en cours.

- Prochaine réunion mi octobre pour la première approche du B.U. 2009

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité entérine les avis de la commission.**

⑥ CULTURE – JEUNESSE – FÊTES – TOURISME - ASSOCIATIONS

Compte rendu de la réunion du 24 septembre 2008

Noël

La commission s'est réunie pour préparer ces fêtes et faire principalement le choix d'une animation.

L'idée d'un spectacle déambulatoire de pyrotechnies et percussions est retenue, celui ci se déroulerait le 20 décembre à partir de 17H30 / 18H00 pour une durée d'une heure.

Basée sur les rythmes et les lumières, la troupe composée de 6 personnes se propose d'illuminer en mouvement la ville, ses façades, ses secrets, redessiner celle-ci de leurs feux et la faire découvrir au public sous des aspects méconnus.

Soirées théâtrales

- Les places pour la représentation de la pièce de théâtre « la clé » prévue le vendredi 28 novembre seront en vente à partir du 7 octobre prochain à l'office de Tourisme.
- La date du mardi 10 février 2009 est retenue pour la représentation de la pièce de Marivaux « le jeu de l'amour et du hasard ».
 - le lundi 9 février, sensibilisation par la troupe auprès des élèves du collège
 - le mardi 10 février représentation gratuite à 13H30 pour les élèves.
 - Ce même jour à 20H30 représentation payante à destination du public

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité entérine les avis de la commission.**

.../...

POINT III - POINTS FINANCIERS

1. REFORME DES BIENS – INVENTAIRE DU SERVICE EAU

Afin de mettre à jour l'inventaire du service eau, Monsieur le Maire propose de réformer (et donc sortir de l'inventaire) les biens usagés qui ne sont plus utilisés par nos services. Les biens concernés sont énumérés ci-dessous et une délibération du Conseil Municipal est nécessaire pour procéder aux opérations comptables.

Désignation	N° inventaire	Année acquisition	Valeur d'origine	Valeur comptable à la date de sortie
Turbo spray	2154-12	1987	1 175,23	0,00
1 boîte à crépine	2154-13	1987	348,62	0,00
Panneau signalisation électrique	2154-14	1987	271,21	0,00
Coffret de prise en charge	2154-17	1989	1 252,41	0,00
1 robinet vanne Ø200	2154-20	1989	589,30	0,00
3 compteurs pour piscine & camping	2154-32	1991	1 463,63	0,00
2 robinets vannes	2154-46	1992	771,95	0,00
Nettoyeur haute pression	2154-50	1993	579,31	0,00
Véhicule Peugeot J9 (1900 / 9CV)	2182-5	1990	15 315,39	0,00
Attelage véhicule Peugeot J9	2182-6	1991	235,40	0,00
Réparation véhicule Peugeot J9	2182-11	2001	1 463,80	330,90

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

2. AMENAGEMENTS PAYSAGERS DE LA GATINE – 3^{ème} TRANCHE **Demande de subvention dans le cadre du Contrat de Pays 2006-2010**

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la 3^{ème} et dernière tranche de travaux paysagers sur le secteur de la Gâtine. Les marchés sont signés et l'opération s'élève à 90 005,22 € HT, honoraires inclus (voir le compte rendu de la commission environnement).

M. le Maire demande l'autorisation du Conseil pour présenter un dossier de subvention auprès du Pays Loire Touraine.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour autoriser le Maire à présenter un dossier de demande de subvention auprès du Pays de Loire Touraine.**

3. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE **- DECISION MODIFICATIVE N°2**

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le projet de décision modificative n°2 du budget principal de la Commune

.../...

BUDGET COMMUNE
Décision modificative n°2

Imputation	Nature dépenses	Dépenses	Recettes	Nature recettes	Imputation
		DM	DM		
Section d'investissement					
			-20 000,00	Emprunt	1641
Opération 56 : aménagements paysagers de la Gâtine					
			20 000,00	Subvention Etat (Mme Greff)	1321
Opération 61 : WC public					
2313	Travaux	-25 000,00			
Opération 70 : restauration de l'orgue					
2315	Travaux	11 000,00			
Opération 71 : travaux divers mairie					
2315	Travaux (branchement gaz)	9 000,00			
Opération 83 : chapelle Jehan de Seigne					
2031	Frais d'étude	-15 000,00			
Opération 84 : extension centre culturel					
2031	Frais d'étude	-6 000,00			
Opération 97 : travaux divers					
2158	Matériel	12 500,00			
2313	Travaux	12 500,00			
Opération 99 : matériels divers					
2183	Matériel informatique	1 000,00			
		0,00	0,00		

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT IV - OPERATION CREATION PARKING RUE BELLE ET LIAISON VOIE PIETONNE
PLACE CHARLES-BIDAULT
- Choix du Maître d'œuvre

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir retenir le Cabinet BASTARD pour la maîtrise d'oeuvre pour la réalisation des études relatives aux travaux d'aménagement du parking rue Belle et de la liaison à créer rue neuve jusqu'à la place Charles BIDAULT. Cette question a été examinée par la commission voirie, qui a émis un avis favorable pour retenir le cabinet BASTARD.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour retenir le cabinet BASTARD.**

- Avis sur échange de terrain rue Belle

M. CHAUVEL informe de la proposition faite à Mme TABAILLOU, propriétaire de la parcelle AC 182, contiguë au futur parking de procéder à un échange.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

.../...

POINT V - REGULARISATION D'UN ACTE AU PROFIT DES CONSORTS BRIAIS SUITE A UN ECHANGE DE TERRAIN AVEC LA COMMUNE

Les consorts BRIAIS ont cédé à La Commune une bande de terrain d'une longueur de 50 m sur une largeur de 3 m en vue d'un élargissement de chaussée coté Est de la rue de la Touche au Village de la Roche. Travaux réalisés en 1982.

En contre partie, la ville s'était engagée à céder une parcelle enclavée dans la propriété Briais, constituée d'une fosse marécageuse, cadastrée ZX 245 d'une surface de 520 m².

L'acte de cession n'a jamais été passé devant notaire.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir régulariser l'acte pour l'Euro Symbolique et autoriser le Maire à le signer.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer cet acte de régularisation par devant Maître NURET – Notaire à Bléré pour l'Euro Symbolique.**

POINT VI - AVIS SUR VENTE D'UN LOGEMENT OPAC RUE DE GIMONT

Monsieur le directeur de l'OPAC a informé le Préfet de son intention de vendre au locataire actuel, Monsieur Marc COUDRÉ, un logement de son patrimoine situé sur le territoire de la commune de Bléré au 32 rue de Gimont.

Le Préfet doit requérir l'avis du Conseil Municipal sous forme de délibération avant de donner sa réponse au demandeur.

La vente sera réalisée au prix de la valeur vénale du logement, soit 65 000.00€. Il est donc demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité sur cette vente.**

POINT VII - DENOMINATION DE LA VENELLE LE LONG DE LA RESIDENCE DU VAUGERIN

Il est demandé au Conseil Municipal de dénommer la venelle en cours de réhabilitation, sur l'ancien lit du ruisseau, le long de la résidence du Vaugerin. La proposition est de retenir « la venelle du Vaugerin ».

** Il est demandé à la commission de revoir la dénomination en raison de la présence d'une rue dénommée « rue du Vaugerin ». Elle pourrait porter à confusion avec la venelle du Vaugerin.*

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT VIII - ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCES STATUTAIRES SUITE A LA CONSULTATION LANCEE PAR LE CENTRE DE GESTION

Par délibération en date du 13 décembre 2007, le Conseil Municipal a accepté de participer à la consultation organisée par le centre de gestion concernant l'assurance statutaire du personnel communal.

.../...

La consultation a eu lieu au printemps 2008, et c'est la société DEXIA SOFCAP qui a été retenue.

Il est proposé au Conseil Municipal de retenir la proposition faite par le Centre de Gestion et de rejoindre le contrat groupe.

Il s'agit d'un contrat auquel de nombreuses collectivités d'Indre et Loire adhèrent. La Commune bénéficiera d'un meilleur taux (3.73 % en solution de base et 3.98 % sur une solution variante qui abaisse la franchise pour maladie ordinaire de 30 à 15 jours, le contrat actuel est de 4.34% avec une franchise de 30 jours), la base étant la rémunération brute annuelle des titulaires et stagiaires.

Le contrat est conclu pour 4 ans avec garantie de maintien du taux sur l'ensemble de la période, et possibilité de résiliation annuelle à chaque échéance avec un préavis de 2 mois. Le contrat actuel est indexé tous les ans.

Le groupe DEXIA SOFCAP est un spécialiste de l'assurance statutaire, et propose en plus, des prestations complémentaires, notamment le recours contre le tiers responsable, la visite et contre visite, le diagnostic des absences.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT IX - PARTICIPATION VOIRIE ET RESEAUX POUR UNE CONSTRUCTION SITUÉE AU LIEUDIT LA TOUCHE

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir faire réaliser les travaux concernant l'extension des réseaux électricité, assainissement, téléphone et eau pour la viabilisation d'un terrain à construire, dont les propriétaires, Monsieur GALLET et Mademoiselle ROUSSEAU ont déposé un permis de construire.

Le montant des travaux sera imputable en intégralité au propriétaire, qui en est d'accord, vu qu'il est le seul à bénéficier des travaux.

Une convention fixant les modalités des travaux et leurs montants sera signée entre les consorts GALLET-ROUSSEAU et la Commune.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention à venir.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité. Une participation à hauteur de 5004.90 € sera demandée au pétitionnaire M. Mme GALLET / ROUSSEAU. La commune prend à sa charge 4422.00 € dans l'attente que la parcelle YD 50 fasse l'objet d'un permis de construire.**

POINT X – SIGNATURE DE LA CONVENTION S.I.E.I.L. TRAVAUX RUE DE LA CROIX DE BEAUCHÈNE

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le Maire à signer la convention avec le S.I.E.I.L. pour les travaux d'enfouissement de réseaux rue de la Croix de Beauchêne 3^{ème} tranche.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer la convention avec le S.I.E.I.L. .../...**

POINT XI - QUESTIONS DIVERSES

- MOULIN DES AIGREMONTS – 3^{ème} TRANCHE **Demande de subvention auprès du Conseil Général**

Cette tranche est inscrite dans la programmation 2008-2010 du Conseil Général mais le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire à présenter un dossier de subvention plus complet.

Les travaux sont estimés à 59 037,83 € HT et comprennent :

- fabrication et installation du mécanisme d'écrasage des céréales : 45 402,71 €
- éclairage intérieur et extérieur : 13 635,12 €

Le mécanisme d'écrasage des céréales sera installé par l'entreprise CROIX (49440 LA CORNUAILLE) et les travaux d'électricité seront réalisés par la SARL FOUCAULT-LOUVAIN (37150 LA CROIX EN TOURAINE).

*** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à présenter un dossier de subvention auprès du Conseil Général pour la 3^{ème} tranche de travaux sur le Moulin des Aigremonts.

- REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal a délibéré le 29 mai 2008 pour fixer le tarif de la redevance assainissement des usagers non raccordés au réseau collectif (et non équipés d'une installation autonome) :

Rappel du tarif : consommation forfaitaire facturée = 100 m³ x 0,66 € soit 66 €

Suite au contrôle de légalité, la Préfecture nous demande d'annuler ce tarif, ou de le modifier, au motif que le forfait de facturation est interdit. L'utilisateur doit payer au vu de sa consommation réelle ou payer une somme au moins équivalente à celle qu'il aurait payée si son immeuble avait été raccordé.

*** **Le Conseil Municipal entérine cette décision.**

- AVIS SUR CREATION DE COMITES DE QUARTIERS

M. CHAUVEL propose la création de Comités selon les modalités suivantes.

Mise en place des comités de quartiers ou secteurs

Objectif :

Permettre à la population de participer à l'évolution de notre Commune en s'exprimant et en faisant remonter ses avis au Conseil Municipal.

Attention : il ne sera abordé que des sujets d'intérêt général.

Fonctionnement :

Le territoire de la Commune est découpé en quartiers ou secteurs. Chaque quartier / secteur nomme 2 représentants ou rapporteurs qui auront pour mission de rencontrer et de transmettre les demandes ou réflexions du quartier / secteur à un conseiller municipal nommé spécifiquement pour remplir cette fonction. Lors des entretiens, ce conseiller pourra être assisté d'une ou plusieurs personnes en charge du problème abordé : maire adjoint, responsable technique, policier municipal...

Lors des conseils municipaux, le conseiller référant disposera d'un temps de parole suffisant afin de présenter les sujets importants évoqués. A la demande de ce conseiller, certains sujets pourront être inscrits à l'ordre du jour des commissions et du Conseil Municipal, lorsque la décision nécessitera l'aval du Conseil.

Pendant une période de 6 mois maximum (du 1^{er} novembre 2008 au 30 avril 2009), un conseiller municipal se mettra à la disposition des habitants, dans chaque quartier ou secteur, afin de les aider à mettre en place leur comité.

Le conseiller référant se tiendra à la disposition des représentants de quartiers / secteurs sur rendez-vous, à la mairie.

M. CHAUVEL demande que Mme Françoise OMNES soit nommée coordinatrice.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour la création de comités de quartiers et pour nommer Mme OMNES coordinatrice.**

- **DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE CONCERTATION DE L'ETABLISSEMENT NITRO-BICKFORD – C.L.I.C.**

L'article L 125.2 et D.125.29 et suivants du Code de l'Environnement instaure la création d'un Comité Local d'Information et de Concertation pour les établissements classés à risques.

L'établissement Nitro-Bickford à Cigogné est concerné par ces dispositions. Une partie du périmètre d'exposition aux risques est située sur la Commune de Bléré. C'est pourquoi, un représentant du Conseil Municipal doit faire partie du C.L.I.C.

Il est donc demandé à l'assemblée de désigner un représentant.

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que M. Robert GAUTHIER sera le représentant du Conseil Municipal.**

- **AVIS SUR LE DROIT DE PREEMPTION DES FONDS DE COMMERCE**

Le Conseil Municipal décide de reporter l'examen de ce point au prochain conseil municipal.

- **INFORMATIONS SUR LE P.C.S., le P.L.U., le P.P.R.I., le S.C.O.T.**

P.C.S. M. Chauvel informe qu'il y aura une réunion le 9 octobre 2008 pour la commission d'élaboration, en mairie, à 9 H.

P.L.U. M. Chauvel fait le point sur son avancement et dit qu'une réunion sur le terrain (visite des villages) aura lieu le 8 octobre à 9 H.

P.P.R.I. M. Chauvel donne le compte-rendu de l'avancement du dossier (enquête publique).

- **Informations des délégués des Syndicats Intercommunaux et C.C.B.V.C.**

Cher Canalisé : M. Beaugé et Mme Barou relatent les difficultés que connaît le Syndicat pour le financement des travaux d'entretien. Un inventaire des travaux à faire sur les berges sera réalisé courant novembre.

Conseil d'Administration du Collège : L'antenne Bouyges sera démontée. Les anciens bâtiments restauration seront détruits suite à la construction d'un bâtiment neuf.

C.C.B.V.C. M. Gauthier donne des informations sur les bâtiments relais : début des travaux.

Gendarmerie : Concours d'architecte – résultats fin novembre. 5 candidats sont retenus à concourir.

Gens du voyage : Mme Barou informe le Conseil qu'un appel d'offres va être lancé pour renouveler la gestion des terrains.

- Mme LE BRIS rappelle la date de la collecte de la Banque Alimentaire : les 28 et 29 novembre.

POUR INFORMATION : arrêtés et décisions du Maire pris dans le cadre de sa délégation de compétences accordée par le Conseil Municipal

Arrêté n° 1175 du 9 juillet 2008 : loyer d'une remise place Charles Bidault (derrière l'Émeraude) fixé à 85 € / mois

Arrêté n° 1176 du 22 juillet 2008 : autorisation de terrasse – EMMA PIZZA

Arrêté n° 1179 du 15 septembre 2008 : autorisation de terrasse – LE CHALET

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 50.